



Défense de la minorité « OUI à l'initiative de l'UNES »

Berne, le 18 mars 2014

Monsieur le Président,
Monsieur le Conseiller fédéral,
Chères et chers collègues,

Une minorité de la Commission de la Science, de l'Education et de la Culture (CSEC) vous invite à soutenir l'initiative populaire de l'Union des Etudiants de Suisse et donc de recommander au peuple et aux cantons son acceptation.

Il s'agit dans un premier temps d'observer la situation actuelle. Et nous pouvons poser deux constats :

➔ Depuis trente ans, nous pouvons constater une baisse des dépenses en faveur des bourses d'études. La Confédération, avec ses seuls 25 millions de francs d'investissements dans ce domaine, ne représente que 8% des dépenses cantonales pour les aides à la formation. A côté de ce désengagement de la Confédération, on assiste dans de nombreux cantons – dont le mien ! – à des coupes dans les budgets des bourses d'études. Dit plus clairement : depuis 1990, les dépenses pour les bourses ont reculé de plus de 8%, en tenant compte de l'inflation. Alors que, dans le même temps, le nombre d'étudiants et apprentis a nettement augmenté (+30% en seulement 10 ans). Ainsi, en 2012, nous avons obtenu le taux le plus bas de ces 30 dernières années du nombre de personnes en formation post-obligatoire ayant reçu une bourse d'études (à peine plus de 7%).

Je ne doute pas que la plupart des parlementaires présents dans cette salle sont conscients de l'importance de la formation et de la recherche pour la Suisse, pour sa prospérité. Il s'agit de notre seule véritable richesse. Et si les montants ont nettement augmenté ces 30 dernières années pour nos EPF, notre innovation, nos hautes écoles ou encore la formation professionnelle, il n'en est rien pour les bourses d'études. Les bourses d'étude ne représentent en fait qu'un pourcent des dépenses publiques en faveur de la formation ! Au fond, la question est la suivante : veut-on, dans ce pays, des écoles reconnues au niveau international, mais qu'une grande partie de notre jeunesse ne peut même pas fréquenter, faute de moyens ?

➔ Le deuxième constat est tout aussi inquiétant : notre système d'octroi des bourses d'études en Suisse est inégal car il n'est pas harmonisé. Le fait de toucher ou non une bourse, ainsi que le montant de l'allocation, dépend davantage du canton de l'étudiant que de la situation

financière de sa famille. Ainsi, alors que plus de 20% des étudiants du degré tertiaire reçoivent une bourse dans le canton du Jura, ils sont moins de 5% à Zoug. De même, le montant moyen d'une bourse varie du simple au double en passant d'un canton à l'autre : alors que le montant moyen versé sous forme de bourse était en 2012 de plus de 9100Frs dans le canton de Vaud, il était inférieur à 4000Frs à Neuchâtel. Et le concordat intercantonal, s'il part d'une bonne intention, reste insuffisant et ne règle pas complètement ces disparités.

Il est donc absolument clair qu'aujourd'hui, l'égalité des chances n'est pas assurée dans notre pays. C'est pourtant une exigence de notre Constitution, et même de son article 2 consacré aux buts de la Confédération, censée « veiller à garantir une égalité des chances aussi grande que possible. » Chères et chers collègues, soyons à la hauteur de notre Constitution ! Assurons que chaque jeune, dans ce pays, puisse suivre la formation qu'il souhaite, en fonction de ses capacités et de sa motivation, et non du porte-monnaie de ses parents.

C'est justement ce que propose l'initiative de l'UNES :

- en faisant de l'octroi des aides à la formation pour le niveau tertiaire (et tant A que B, contrairement à ce que certains laissent entendre) une compétence fédérale, supprimant ainsi les disparités cantonales, tout en permettant de maintenir l'application concrète aux cantons.
- et en demandant que les aides à la formation garantissent un niveau de vie minimal aux personnes en formation.

Il ne s'agit absolument pas d'offrir une sorte de rente pour tous les jeunes, mais bien d'assurer que toutes les personnes en formation puissent s'en sortir, en complétant, lorsque cela est nécessaire, leurs ressources, provenant généralement avant tout d'un apport familial et d'un job d'étudiant (rappelons au passage que $\frac{3}{4}$ des étudiants travaillent à côté de leurs études, ce qui n'est pas mauvais en soi mais a ses limites).

C'est donc un système juste et équilibré qui est proposé avec l'initiative.

C'est une réponse adéquate à la pénurie de personnel qualifié qui frappe notre pays.

Pour terminer, il est clair que le contre-projet indirect, sur lequel nous nous prononcerons vraisemblablement demain, peut amener – en fonction de nos votes – une amélioration concrète du système d'aides à la formation. Son existence est dans tous les cas déjà la preuve de la prise de conscience par le Conseil fédéral des lacunes de la situation actuelle. C'est évidemment un pas dans la bonne direction.

Mais l'initiative de l'UNES est la meilleure solution pour aboutir à une véritable amélioration de la situation à long terme, afin de créer un système à la hauteur de notre pays et des attentes de notre jeunesse.

Nous vous recommandons donc de soutenir l'initiative de l'UNES. Au nom de l'égalité des chances, de la jeunesse et de l'accès pour toutes et tous aux formations de notre pays !